



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2025 – 18h00

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six septembre, à dix-huit heures, le Conseil municipal légalement convoqué le vendredi 19 septembre 2025, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

Présents : M. Jean-Michel BLUTEAU, Mme Pascale PAOLANTONACCI, M. Alex BOULON, M. Patrick PRINCE, M. Riad MAHMOUD (jusqu'au point 0.1), Mme Isabelle HECK (à partir de la délibération n°3), M. Eric MALLET, Mme Patricia FITAMANT, Mme Concetta LEFEBVRE, M. Philippe LABRO, Mme Françoise POLONI, Mme Françoise SERONDE, M. Alain FITAMANT, Mme Jeannine VENACTER, M. François ACQUAVIVA, M. Guy ROLLAND, Mme Arlette CÉDÉCIAS, M. Jovan AVRAMOVIC (à partir du point 0.2), Mme Laurence MÉLART, Mme Nathalie BLANCO (jusqu'au point 0.1), M. Gilbert LE MASSON, M. Patrice CALMÉJANE, M. Thibaud DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme Elisabeth POCHON, M. Jean-Marc MINETTO, M. Nathanaël BANCEL (à partir du point 0.2), Mme Anne LECOEUR, Mme Sandrine VERBEQUE (jusqu'à délibération n°17), M. Lahoussaine BIYOUKAR.

Absents, représentés : M. Serge ZARLOWSKI représenté par M. Patrick PRINCE, Mme Isabelle HECK (jusqu'à la délibération n°2), M. Jean-Christophe GERBAUD représenté par M. Philippe LABRO (à partir du point 0.2), M. Jovan AVRAMOVIC représenté par Mme Concetta LEFEBVRE (jusqu'au point 0.1), M. Riad MAHMOUD représenté par M. LE MASSON (à partir du point 0.1), Mme Nathalie BLANCO représentée par Mme Sandrine VERBEQUE (à partir du point 0.1 jusqu'à la délibération n°16), Mme Françoise BERGOUGNIOU représenté par M. Patrice CALMEJANE, Mme Laura LEFEBVRE représentée par M. Thibaud DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, M. Aram KALANYAN représenté par M. Lahoussaine BIYOUKAR, M. Hubert HADAD représenté par Mme Anne LECOEUR.

Absents : M. Jean-Christophe GERBAUD (jusqu'au point 0.2), M. Nathanaël BANCEL (jusqu'au point n°0.1), Mme Sandrine VERBEQUE (à partir de la délibération n°17), Mme Nathalie BLANCO (à partir de la délibération n°17).

Secrétaire de séance : M. Philippe LABRO.

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal des membres du conseil, et constate que la condition de quorum est remplie.

Monsieur Philippe LABRO a été élu secrétaire de séance à la **majorité**.

Monsieur le Maire passe ensuite à l'examen de l'ordre du jour :

0.1 Présentation des listes des décisions et contrats, conventions et marchés conclus par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation ou passés par la Ville.

Le Conseil municipal en prend acte.

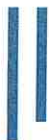
0.2. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 21 mars 2025.

Dossier adopté à la majorité.

0.3 Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 4 avril 2025.

Dossier adopté à la majorité.

1. Approbation de la décision modificative n°1 du Budget 2025 de la Ville.
Dossier adopté à la majorité.
2. Créances 2025 admises en non-valeur.
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
3. Pertes sur créances éteintes 2025.
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
4. Provisions pour créances douteuses 2025.
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
5. Attribution d'une subvention complémentaire au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), au titre de l'année 2025.
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
6. Attribution de subventions d'un montant inférieur à 23K€ aux associations, au titre de l'année 2025.
Considérant qu'un vote différencié doit avoir lieu pour chaque subvention inscrite à la délibération.
 - 6.1 Association amicale des médaillés et décorés du travail de la Seine-Saint-Denis (AMDT 93) : Attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 250 euros.
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
 - 6.2 Association Saint-Genest de Villemomble (ASGV) : Attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 1 100 euros.
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
 - 6.3 Comité des locataires des Marnaudes à Villemomble (CDLMV) : Attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 400 euros.
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
 - 6.4 Bridge Club Léon Gamme : Attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 500 euros.
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
 - 6.5 Association des Secouristes Français Croix Blanche du Plateau d'Avron à Villemomble : Attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 1 000 euros.
Dossier adopté à l'unanimité.
 - 6.6 Société d'Horticulture de Villemomble et des Environs (SHVE) : Attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 2 500 euros.
Dossier adopté à l'unanimité.
 - 6.7 Smart & Strong Kids : Attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 1 500 euros.
Dossier adopté à l'unanimité.
 - 6.8 Société de Saint-Vincent-de-Paul - Conférence Sainte-Marthe : Attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 600 euros.
Dossier adopté à l'unanimité.



Villemomble
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

6.9 Société de Saint-Vincent-de-Paul - Conférence Saint-Louis : Attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 1 200 euros.

Dossier adopté à l'unanimité.

7. Approbation du soutien financier aux porteurs de projets dans le cadre de l'appel à projets 2025 – Contrat de Ville "Engagements Quartiers 2030".

Dossier adopté à l'unanimité.

8. Fixation des consultations de psychologie et de référent santé et accueil inclusif au sein des établissements petite enfance de Villemomble pour une durée d'un an.

Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

9. Approbation de la Convention Territoriale Globale (CTG) 2025-2029 avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis.

Dossier adopté à l'unanimité.

10. Participation financière de la commune aux échanges scolaires organisés dans le cadre du jumelage.

Dossier adopté à l'unanimité.

11. Fixation du coût d'un élève fréquentant les écoles publiques maternelles et élémentaires de Villemomble en vue de la participation financière communale aux écoles privées de Villemomble pour l'année scolaire 2025/2026.

Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

12. Changement de dénomination du « rond-point de Droylsden ».

Dossier adopté à l'unanimité.

13. Approbation du contrat entre la Ville de Villemomble et l'éco-organisme ALCOME dans le cadre de la lutte contre les jets de mégots au sol et de la sensibilisation à la propreté des espaces publics.

14. **Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.**

15. Rétrocession du droit au bail commercial du local sis 129 Grande Rue à Villemomble : Validation du projet de reprise et choix du cessionnaire.

16. **Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.**

17. Confirmation de la cession au groupe AIC IDF des parcelles sises 95 à 97 avenue de Rosny à Villemomble, cadastrées section AE n° 100 et 147, d'une contenance respective de 2 168 m² et 1 102 m², soit une surface totale de 3 270 m².

Dossier adopté à la majorité.



18. Modification du projet d'avenant n°1 au protocole d'accord relatif à la fusion par voie d'absorption de l'Office Public de l'Habitat de Villemomble Grand Paris Grand Est par la SA d'HLM VILOGIA, entre l'EPT Grand Paris Grand Est, la SA d'HLM VILOGIA et la Ville de Villemomble.

Conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé au vote secret électronique.

Nombre de votants : 35

Nombre de suffrages exprimés : 35

Vote « Pour » : 20

Vote « Contre » : 15

Abstentions : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Dossier adopté à la majorité des membres présents et représentés.

19. Avis consultatif de la Ville de Villemomble sur le projet de Plan Local de Mobilité arrêté par l'Etablissement Public Territorial (EPT) Grand Paris Grand Est le 1^{er} juillet 2025.

Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

20. Mise à jour du tableau des effectifs fixé au 21 mars 2025.

Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

21. Adhésion au SIGEIF de la commune de Longpont-sur-Orge (91) au titre de la compétence d'autorité organisatrice du service public de la distribution de gaz.

Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

 Questions orales.

Clôture de la séance le samedi 27 septembre 2025 à 00h15.

Le Maire,
Conseiller Départemental de la Seine-Saint-Denis,




Le Maire
Conseiller départemental
de la Seine-Saint-Denis

Jean-Michel BLUTEAU